

du traitement, sert à l'alimentation du vison et à la fabrication de farine; une petite industrie de conditionnement de la baleine blanche (bélouga) pour l'huile et l'alimentation animale, a été établie sur la baie d'Hudson. A cet égard, les investissements en bateaux, engins de pêche, entrepôts, etc., approchent les six millions de dollars.

La surveillance des opérations de la pêche commerciale et l'application du Règlement de pêche du Manitoba occupent un personnel d'agents de conservation qui parcourt la province en se servant de bateaux à moteur diesel pendant la saison de l'eau libre, d'autoneiges et de camionnettes l'hiver, et d'avions dans les régions éloignées. De concert avec le ministère de la Santé, la Direction des Pêches du ministère des Mines et des Ressources met en œuvre un programme systématique d'inspection des usines en vue de hausser les normes d'hygiène et d'améliorer le produit traité.

La Direction des pêches dirige un programme continu de recherches en biologie visant à obtenir des renseignements intéressant la gestion de la pêche en vue d'un rendement annuel soutenu; en outre, elle a établi un programme de tests et d'épreuves de filets et d'engins de pêche perfectionnés, qui augmenteront la production tout en réduisant les frais d'exploitation. La province se tient en rapport étroit avec le ministère fédéral des Pêcheries et l'Office des recherches sur les pêcheries dans le but de créer de nouveaux produits du poisson et d'utiliser plus complètement les ressources de pêche de la province.

La pisciculture compte deux piscifactures de dorés (lacs Manitoba et Winnipegosis), une piscifactory de poisson blanc (lac Winnipeg), une piscifactory de truite (parc provincial Whiteshell) et deux postes de prise de frais. Les poissons destinés à repeupler les pêcheries commerciales sont élevés dans les piscifactories de brochet et de poisson blanc; en outre, plusieurs sortes de truite, de même que la truite wendigo et le saumon sockeye, sont élevés à la piscifactory du parc Whiteshell pour le repeuplement des eaux de pêche sportive.

*Pêche sportive.*—La pêche à la ligne est toujours l'une des formes de récréation les plus en vogue et les plus rapidement croissantes du Manitoba; et à mesure que la pêche à travers la glace s'est répandue, plusieurs pêcheurs à la ligne se livrent maintenant à leur sport à l'année longue. On estime que les quelque 100,000 pêcheurs pourvus d'un permis, dont 15,000 de l'extérieur de la province, dépensent 11 millions de dollars dans la pratique de ce sport. Bien que la prise annuelle, d'environ cinq millions de livres, soit considérablement inférieure à la prise commerciale, la valeur pécuniaire de la pêche sportive pour la province est plus élevée. De grandes étendues d'eau sont réservées exclusivement à la pêche sportive, mais d'autres sont destinées aux deux genres de pêche. Les principales espèces capturées à la ligne sont le doré, le brochet et diverses truites. L'une ou l'autre des premières espèces, sinon les deux, se trouvent dans presque toutes les étendues d'eau de la province; toutefois, la truite veut un habitat plus spécial et ne fréquente que des lacs et des rivières de choix.

**Saskatchewan.**—Environ 32,000 milles carrés d'eau, soit environ le huitième de sa superficie, constituent le fond de la ressource des pêches de cette province, ressource qui contribue dans une grande mesure à l'activité économique et aux loisirs. L'administration des pêches relève de la Direction des Pêches du ministère des Ressources naturelles qui dirige, à Prince-Albert, cinq Divisions principales, à savoir: Pêches commerciales; Pêche sportive; Recherche; Camp de frai, Piscifactory. La Direction établit des méthodes et des programmes destinés à assurer la gestion et l'utilisation rationnelles des ressources de la pêche; interprète et explique au public les lignes de conduite, les programmes et les règlements; administre les lois et les règlements, tant fédéraux que provinciaux, et adapte les règlements à des situations changeantes. Elle a pour tâche de favoriser l'utilisation diversifiée et efficace des pêcheries, en tenant compte des intérêts de divers groupes: les pêcheurs à la ligne, les exploitants de la pêche commerciale, les éleveurs de visons, et le grand public.